

Notes de lecture sur le rôle de Paul Barril au Rwanda

Avant le génocide (1990-94), avec François de Grossouvre

En octobre 1983, la capitaine de gendarmerie Paul Barril quitte ses fonctions d'adjoint de Christian Prouteau, chef de la sécurité élyséenne et de la " cellule antiterroriste ". Il continue cependant de fréquenter le conseiller spécial de François Mitterrand François de Grossouvre. Dans son livre *Guerres secrètes à l'Elysée*, il se présente comme son ami intime <sup>1</sup>.

François de Grossouvre n'est pas un personnage banal, si l'on en croit la fiche des Renseignements généraux citée par Alain Carion dans *De Mitterrand à Chirac : Les affaires. Dix ans dans les coulisses du pouvoir* <sup>2</sup> :

- En novembre 1949, il a évincé son beau-père de sa grosse entreprise sucrière, *Maison Berger et Cie*.
- Grâce aux *Amitiés franco-chinoises*, il s'est lancé dans les affaires avec la Chine. Idem avec l'URSS.
- Il était lié d'amitié avec le trafiquant d'armes Jean-Pierre Lenoir, qu'il a aidé dans ses trafics.
- Il était en cheville avec plusieurs " services " (Service 7, RG, DST). [Selon Paul Barril, de Grossouvre aurait été l'un des principaux dirigeants du réseau Gladio (Glaive) en France <sup>3</sup>].
- Il était en lien avec la *Banque romande* de Joachim Fedelbaum, ami d'enfance de Roland Dumas. Cette banque est impliquée dans des trafics mafieux.
- Il pilotait le déblocage d'accréditifs sur d'importants marchés d'armes au Gabon, Maroc, Liban, dans d'autres pays arabes et dans les pays sud-américains.
- Il a parrainé en 1983 un emprunt secret de 25 milliards de la France à l'*Arabe Fond* (?). Commission : 1,35 % par an...
- Il travaillait avec son fils Patrick, PDG de Seditec-France à Caluire. en affaires avec l'URSS, Gemayel et Bongo <sup>4</sup>.

Paul Barril a fondé une société de services de sécurité, *Secrets* (Société d'Etudes, de Conception et de Réalisation d'Equipements Techniques), devenue un groupe employant plus de 150 personnes <sup>5</sup>. Il y était associé avec son ancien collègue de l'Elysée Pierre-Yves Gilleron, puis les deux hommes se sont brouillés. Ancien commissaire de la DST, Gilleron a fondé en 1990 une société concurrente, *Iris Services*. Tous deux ont " servi " le général Habyarimana <sup>6</sup>.

Selon Paul Barril <sup>7</sup>, Pierre-Yves Gilleron avait noué d'importantes relations avec le régime Habyarimana. Il aurait protégé l'ambassadeur du Rwanda à Paris, accusé de trafic de drogue [pour couvrir d'autres personnalités impliquées ?]. C'est lui aussi qui aurait obtenu la fourniture de l'avion présidentiel d'Habyarimana, un Falcon 50. Il se serait associé dans cette affaire à un homme d'affaires zaïrois résidant à Paris, Bele Calo. Paul Barril cite à ce sujet une lettre édifiante de Pierre-Yves Gilleron au conseiller élyséen Thierry de Beaucé.

Hervé Gattegno et Corinne Lesnes, du *Monde*, confirment le rôle du docteur Bele Calo <sup>8</sup> dans l'octroi du Falcon 50 à Habyarimana. en 1990. Mais ils impliquent dans les tractations peu claires qui ont entouré l'opération un " membre éminent du cabinet de François Mitterrand " qui semble être de Grossouvre <sup>9</sup>.

1. Albin Michel, 1996.

2. Plein Sud, 1996.

3. *Guerres secrètes...* p. 123 et 145-148.

4. Le filialisme est une constante de la privatisation des relations franco-africaines : Jean-Christophe Mitterrand, Pierre Pasqua, Eric Denard, etc.

5. Chiffre annoncé par Paul Barril dans *Playboy* de mars 1995, pour l'ensemble des 5 sociétés du groupe *Secrets*. Certaines estimations parlent de deux fois plus. De toute façon, avec les rémunérations et commissions qu'il perçoit de chefs d'Etat africains ou arabes peu habitués aux factures, Paul Barril peut autant qu'il le souhaite compléter ses effectifs officiels par des contractuels non déclarés.

6. Selon Hervé Gattegno, *La " boîte noire ", le Falcon et le capitaine*, in *Le Monde* du 08/07/94.

7. *Guerres secrètes...* p. 111.

8. " Africain né en Belgique, qui eut plusieurs fois maille à partir avec la justice pour abus de confiance et escroquerie au début des années 80. Réputé proche de l'ancien ambassadeur du Rwanda en France, Denis Magirimana, qui devait être destitué pour détournement de fonds publics, ce personnage douteux aurait quitté la France pour l'Ouganda ". Hervé Gattegno et Corinne Lesnes, *Rwanda : l'énigme de la " boîte noire "*, in *Le Monde* du 28/06/94.

9. Ibidem.

L'avion a coûté l'équivalent d'un an de coopération franco-rwandaise. François Mitterrand aurait imposé ce cadeau, financé sur les réserves spéciales du ministère de la Coopération, contre l'avis de son ministre de l'Economie et des Finances Pierre Bérégovoy<sup>10</sup>.

Cette affaire du Falcon, fourni avec son équipage via une société-écran du ministère de la Coopération, la Satif, paraît receler des secrets fort dérangeants. Dans son livre, qui est aussi une arme, Paul Barril distille comme des menaces de révélations : selon lui, le pouvoir français chercherait "à cacher les conditions d'achat de l'avion, les fonds de la Satif, le double jeu de certains avec le FPR tutsi, grand bénéficiaire de cet attentat"<sup>11</sup>.

Cette phrase-clef est située à la même page que celle où Paul Barril démontre l'impossibilité du "suicide" de Grossouvre - laissant ainsi clairement entendre que la mort de son ami a à voir avec les secrets d'Etat franco-rwandais.

François de Grossouvre "recommandait" Paul Barril auprès des chefs d'Etat africains<sup>12</sup>. Le statut imprécis de ce conseiller personnel de François Mitterrand permet à Stephen Smith de démentir *Le Canard enchaîné* qui présente Paul Barril comme "envoyé par l'Elysée"<sup>13</sup>. Mais la nuance est subtile. De Grossouvre est resté dans les murs de l'Elysée jusqu'à sa mort. On pouvait donc supposer que ses recommandations ou suggestions venaient du sommet de l'Etat.

De Grossouvre n'était pas le seul à recommander Barril. Ce dernier était aussi l'ami de Charles Pasqua<sup>14</sup> : il a eu à partir de 1993 ses entrées au ministère de l'Intérieur, où on lui a facilité l'obtention de marchés de "sécurité" - en Centrafrique, par exemple<sup>15</sup>.

Selon Stephen Smith, Paul Barril a effectué dès 1990, avant l'offensive d'octobre du FPR, un audit de l'armée rwandaise<sup>16</sup>. On imagine mal qu'une telle mission n'ait pas bénéficié, au moins, d'un feu orange élyséen.

On ne sait s'il faut dater d'avant ou après le génocide cette allusion : "J'ai entraîné et initié des générations de nageurs de combat un peu partout, jusque [...] dans d'immenses lacs africains"<sup>17</sup>.

Dans son livre, Barril ne cache pas son admiration pour les exploits des commandos du Service Action de la DGSE, dont il se sent très proche. Ce que manifeste encore son interview à *Playboy*<sup>18</sup>:

"Quand on a eu des accords avec le Rwanda, on leur a vendu des missiles Milan"<sup>19</sup>. [...] Les commissions étaient importantes [...]. Les services spéciaux français officiels ont bloqué en 90 l'attaque des terroristes du FPR avec l'Ouganda, le travail de la DGSE. Un travail remarquable dont on peut être fier dans cette première phase de guerre. Il y a eu du côté français des héros que l'on ne connaîtra jamais, des histoires extraordinaires de types qui ont pris des initiatives folles, qui ont fait des cartons à l'extérieur avec quelques hélicoptères seulement et quelques canons. Il y aurait matière à un livre sur l'héroïsme des Services Secrets au Rwanda, face à l'Ouganda et au FPR... [...]. Ça a été une belle partie".

Cette caricature est d'autant plus affligeante que son auteur donne l'impression d'y croire : il ferait le bonheur des Africains, comme ces agents de la DGSE qui, au Rwanda, jouaient *Apocalypse now* dans leurs hélicoptères.

Paul Barril se flatte d'avoir, en 1992, présenté Habyarimana à de Grossouvre, à l'Hôtel Meurice<sup>20</sup>.

Le colonel de gendarmerie Bernard Cuissac, attaché militaire de l'ambassade de France à Kigali en 1994, est de la même promotion que Paul Barril<sup>21</sup>.

8. Selon *Jeune Afrique* du 04/08/94 (*Qui a tué Habyarimana ?*).

11. *Guerres secrètes...* p. 178. La fin de la phrase rejoint une piste inattendue actuellement explorée par certains journalistes : dans l'attentat contre l'avion d'Habyarimana, il y aurait eu connivence entre le FPR et un réseau franco-africain... Mais comment expliquer en ce cas que les missiles aient pu être tirés de la zone de Massaka, située à l'arrière du camp de Kanombe et contrôlée par la Garde présidentielle ?

Le directeur de la Satif, refusant de répondre à des questions trop précises du *Monde* (28/06/94), leur a répondu : "Nous n'aimons pas que l'on se mêle de nos affaires. Nous ne sommes pas aux Etats-Unis"...

12. Selon Stephen Smith, *Habyarimana, retour...*, art. cité.

13. Idem.

14. Les accointances Mitterrand-Pasqua étaient beaucoup plus nombreuses que ne l'imaginaient leurs électeurs respectifs.

15. Selon Patricia Tourancheau, *Capitaine multicarte*, in *Libération* du 09/03/95.

16. *Habyarimana, retour...*, art. cité.

17. *Guerres secrètes...* p. 245-246.

18. Mars 1995.

19. In *Playboy* de mars 1995.

20. *Guerres secrètes...* p. 176.

21. Selon Stephen Smith, *Habyarimana, retour...*, art. cité.

Selon Stephen Smith, Paul Barril retourne deux fois à Kigali après l'attentat : " le 27 avril lorsqu'il remonte le drapeau sur l'ambassade de France et, à nouveau, à la mi-mai. Il est alors accompagné de Léon Habyarimana, l'un des fils du président qui, cependant, reste en sécurité à Gisenyi [...]. Paul Barril mène son enquête, mandaté par la veuve Habyarimana <sup>22</sup>".

Celle-ci porte, beaucoup plus que son mari assassiné, la responsabilité de la dérive extrémiste du régime et des appels au massacre (via la Radio des Mille Collines). Mais elle reste *persona grata* : le Président Mitterrand l'a fait rapatrier en France, l'a accueillie avec des fleurs, et lui a fait remettre un pécule.

On peut se demander pourquoi elle avait besoin d'argent si elle a pu, quelques jours plus tard <sup>23</sup>, se payer un détective privé aussi coûteux que Barril... à moins que celui-ci ne se soit mis gracieusement au service de la veuve.

Devant témoin à Kigali, l'attaché militaire Bernard Cuissac a, selon Stephen Smith, affirmé qu'on avait " trouvé la boîte noire " <sup>24</sup> - l'enregistreur de vol, en réalité de couleur orange. Pourquoi, dès lors, la mise en scène du 23 juin 1994, où Paul Barril montre à Hervé Gattegno, du *Monde*, une " boîte noire " de couleur noire (en réalité un vulgaire instrument de navigation), et quantité d'indices matériels supposés - qui ne seront jamais exploités par la justice ? Le scoop remplira plus d'une page du quotidien, le 27 après-midi, et fera l'ouverture des journaux télévisés en soirée. Ne s'agit-il pas de détourner l'attention des articles du *Soir* dans lesquels, les 17, 22 et 24 juin, Colette Braeckman évoquait la participation de Français à l'attentat ?

Dans son livre <sup>25</sup>, Barril affirme (sans précision de date) avoir " récupéré environ 80 kilos de pièces calcinées de l'avion [d'Habyarimana], des boîtiers électroniques, des enregistreurs de vol, des bandes magnétiques. Je me suis rendu, également, sous un tir intense de mortier de 120 mm du FPR, à l'aéroport de Kigali pour récupérer aussi des documents originaux : carnets de l'aéroport, rapports de la météo, fax, télex, ainsi que douze bobines d'enregistrement des vols du jour fatidique. Plus tard, j'ai récupéré les lanceurs des deux missiles meurtriers, trouvés aux alentours d'une zone surveillée par l'armée belge. J'ai aussi quatre-vingts témoignages, directs et précis, avec les enregistrements vidéo de personnes qui virent le départ des missiles et leurs impacts sur la carlingue de l'avion présidentiel. J'ai aussi des plans des lieux, avec l'emplacement présumé des tireurs <sup>26</sup>".

Paul Barril en rajoute sans doute. Mais il a eu manifestement carte blanche pour évoluer en avril et mai parmi les forces qui commettaient le génocide, et recueillir dans des endroits stratégiques des éléments hautement sensibles. Il fallait le feu vert des organisateurs du génocide, et le feu orange de Paris, qui a pour le moins laissé faire.

Le capitaine ne se contentait d'ailleurs pas de faire du renseignement. Sur une photo qu'il a montrée au *Monde*, il pose à côté d'une pièce d'artillerie <sup>27</sup>.

Lors de son premier retour à Kigali, en avril 1994 :

" Comme j'étais le conseiller du président Habyarimana depuis des années, le chef d'Etat-major, celui qui faisait fonction de ministre de la Défense s'est naturellement tourné vers moi. Je suis arrivé en hélicoptère [...]. Mon premier réflexe a été de courir à l'Ambassade de France remonter le mât des couleurs [...]. Pour les Rwandais, déclarer que mon domicile serait l'Ambassade a été un choc psychologique très fort. [...] Ce qui s'est passé au Rwanda permet à des privés comme moi, qui ne représentent leur pays qu'à titre privé, de montrer qu'on n'abandonne pas les gens qui vous ont fait confiance et qui parlent français <sup>28</sup>".

On notera la redondance du mot " privé ", là où Barril se targue d'accomplir les objectifs cardinaux de la politique africaine de la France, revendiqués aussi bien par l'Elysée que par Matignon et le Quai d'Orsay (" montrer qu'on n'abandonne pas les gens qui vous ont fait confiance et qui parlent français ").

Selon Maître Luc De Temmerman, avocat de la famille Habyarimana et d'une partie de l'*akazu* :

22. Idem. Même affirmation dans Hervé Gattegno et Corinne Lesnes, *Rwanda : l'énigme...* art. cité

23. Le 6 mai, date du " mandat d'investigation et de recherches " confié par Agathe Habyarimana au capitaine Barril. Cf. Hervé Gattegno et Corinne Lesnes, *Rwanda : l'énigme...* art. cité.

24. *Habyarimana, retour...*, art. cité.

25. *Guerres secrètes...* p. 177.

26. Paul Barril a indiqué au *Monde* (28/06/94) que " tous les éléments en [sa] possession seront mis à la disposition des instances internationales dès qu'une enquête sera ouverte ". Refuserait-il de les remettre à la mission d'information, qui pourrait d'ailleurs les transmettre ensuite aux " instances internationales " jusqu'ici bien peu curieuses ?

27. Cf. Hervé Gattegno et Corinne Lesnes, *Rwanda : l'énigme...*, art. cité.

28. In *Playboy* de mars 1995.

" Le capitaine Barril a essayé d'aider le gouvernement rwandais, à la demande de ce dernier. Il n'a rien commis d'illégal à ma connaissance. [...] Ses hommes ont participé un tout petit peu à l'organisation dans une situation de guerre. Augustin Bizimungu [le chef d'état-major des FAR] m'a confirmé que cette guerre, on a essayé de la faire proprement. Les milices ont fait des massacres, tout le monde l'a vu. C'est une situation assez normale dans une situation de guerre qui durait depuis quatre ans <sup>29</sup>."

Ainsi, le capitaine Barril aurait travaillé " *un tout petit peu* " à organiser une armée qui participait au génocide et protégeait ses exécutants. Le chef de cette armée, le général Bizimungu, s'entretenant en juin 1994 avec le rapporteur spécial de l'ONU, René Degni-Segui, " *a expliqué que les autorités rwandaises pourraient faire appel aux populations pour qu'elles arrêtent les exactions [le génocide des Tutsis], et que les populations les écouterait, mais que la conclusion d'un accord de cessez-le-feu était une condition préalable à un tel appel*<sup>30</sup>".

Paul Barril est-il lui-même mêlé à l'attentat du 6 avril ? " *Des témoins assurent l'avoir vu à Kigali avant l'attentat*<sup>31</sup>". Lui-même ajoute dans son livre : " *J'ai appris le décès [de Grossouvre, le 7 avril] [...] sur une colline perdue au centre de l'Afrique* ".

Colette Braeckman, du *Soir*, maintient quatre ans après des éléments de son enquête sur place :

" L'attentat fut cependant une opération minutieusement préparée : dès le matin du 6 avril, des militaires avaient pris position sur la colline de Massaka, d'où partirent les deux missiles, dans une zone où seule avait accès la garde présidentielle. Un témoin nous confia que ces militaires, Noirs et vêtus de l'uniforme rwandais, portaient leur béret de l'autre côté, "à la française". Dans les semaines précédentes, des soldats antillais avaient été vus à Kigali, portant l'uniforme rwandais.

Le tir lui-même fut l'oeuvre de spécialistes : pour réussir à abattre la cible - en tirant deux missiles coup sur coup - il fallait savoir que l'avion présidentiel était doté d'un leurre que seul le deuxième coup, presque simultané, pouvait rendre inopérant. [...]

En décembre, après la fin de l'Opération Noroit, des militaires français étaient restés au Rwanda. [...] Plus tard, les corps de deux gendarmes du GIGN, spécialistes des écoutes radio, furent retrouvés près de l'hôtel Méridien, tandis que, selon le témoignage qui devait nous parvenir, deux membres du Dami auraient pris part à l'attentat.

Plusieurs témoins ont vu des militaires blancs - certains portaient l'uniforme des casques bleus belges - quitter la zone de Massaka, tandis qu'un Rwandais établi près de l'endroit d'où furent tirés les missiles nous montra dans sa parcelle l'endroit où, disait-il, un Européen avait été enterré ! [...]

Plusieurs dirigeants du Front patriotique [...] se trouvaient à Kigali le 6 avril, en grand danger (risque qu'ils n'auraient pas euru s'ils avaient été au courant des projets d'attentat). [...] Le colonel Bagosora, considéré comme le cerveau du génocide, affichait un état de panique. [...] On peut supposer que seul un très petit nombre de personnes était dans le secret <sup>32</sup> ".

Puis elle apporte des précisions supplémentaires :

" Christian Tavernier, connu pour avoir été le chef (belge) des mercenaires à Kisangani en 1997, mais qui fut durant longtemps membre du Conseil national de sécurité de Mobutu, affirme que les missiles qui furent utilisés lors de l'attentat avaient transité... par la Belgique.

Cette conviction, Tavernier la tient d'une enquête qui aurait été effectuée au Zaïre par le Sarm (Service d'action et de renseignements militaires) à la demande du président Mobutu. Il apparaît qu'un marchand d'armes bien connu en Afrique centrale, M. "H."<sup>33</sup>, aurait acheminé quatre missiles sol-air sur Goma, en passant par Ostende. Depuis longtemps en relations d'affaires avec les autorités zaïroises, "H." aurait obtenu l'aide de l'ambassade du Zaïre à Bruxelles, qui lui aurait prêté un garage situé rue Marie de Bourgogne pour entreposer les caisses contenant les missiles et fourni les certificats d'utilisateur final !

Toujours selon Tavernier, les missiles, arrivés à Goma, auraient été réceptionnés par une équipe s'exprimant en hébreu, une langue qui aurait été identifiée par des membres de la Division spéciale présidentielle entraînés en Israël. [...]

Si elle devait se confirmer, l'implication de "H." ouvrirait plusieurs perspectives. L'intermédiaire, d'origine burundaise, dispose de relations multiples : il a soutenu des milices privées à Bujumbura et approvisionné le président ougandais Museveni ; il connaît personnellement le vice-président du Rwanda Paul Kagame et il était très bien introduit auprès du président Mobutu, ayant fait affaire avec son fils Kongolo, ainsi qu'avec les généraux Nzimbi et Baramoto. [...]

Les informations de Christian Tavernier auraient pu n'être qu'une pièce supplémentaire à verser au dossier, serties de quelques points d'interrogation, si elles ne recoupaient une note des Services de renseignement belges (SGR) datée du 22 avril 1994. Selon l'un des informateurs du SGR, " *Les missiles venaient de France : ils ont été stockés à l'ambassade du Zaïre à Bruxelles et, accompagnés par le fils du président Mobutu, ils sont partis en avion d'Ostende*". [...] L'attentat aurait été un coup monté par le président Mobutu, et les missiles, achetés en France, auraient été acheminés en camion sur Ostende puis envoyés par vol cargo (probablement par la compagnie Scibe) vers Kinshasa puis Goma. Au Kivu, les missiles auraient été réceptionnés par la Division spéciale présidentielle et mis en place à Kigali début avril.

29. Propos cité par Marie-France Cros, *L'avocat de la famille Habyarimana méconnaît*, in *La Libre Belgique* du 11/09/95.

30. Extrait du Rapport du 28/06/94 de René Degni-Segui, publié à Genève par la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

31. Selon Colette Braeckman, *La boîte noire de l'avion rwandais retrouvé*, in *Le Soir* du 28/06/94.

32. Colette Braeckman, *Les mystères de l'attentat qui fit basculer le Rwanda*, in *Le Soir* du 07/04/98.

33. Le belgo-burundais Mathias Hitimana, un protégé de l'ancien ambassadeur zaïrois à Paris, Mokolo wa Pombo - grande figure franco-africaine, ami de Jean-Christophe Mitterrand.

Un témoin indépendant, connu par le SGR (et par nous-mêmes) affirme d'ailleurs avoir vu passer dans la ville rwandaise de Gisenyi, le 4 avril 1994, deux camions bâchés venant de Goma et accompagnés par la garde présidentielle rwandaise<sup>34</sup>.

Cette piste concorderait avec l'affirmation de Filip Reyntjens selon laquelle les missiles, des SAM 16 Gimlet dont il a donné les numéros, auraient été pris à l'Irak par la France durant la guerre du Golfe. Comment auraient-ils été extraits des stocks ? Un témoin a rapporté à Patrick de Saint-Exupéry, du *Figaro*<sup>35</sup>, le propos d'un ami, le marchand d'armes Dominique Lemonier (très probablement en cheville avec la DGSE, cf. infra), entre novembre 1993 et février 1994. Selon Lemonier :

- On lui a demandé de fournir deux missiles sol-air. Il n'a pas donné suite. La commande semblait émaner d'un proche de Barril.

- Après son refus, la commande a été, à sa connaissance, formulée auprès d'une société autorisée d'exportation de matériel de guerre.

## Le " suicide " de Grossouvre

François de Grossouvre est retrouvé suicidé dans son bureau de l'Elysée le 7 avril en fin d'après-midi, peu avant 20 heures (moins de 24 heures après l'attentat contre l'avion d'Habyarimana). Moins d'une heure avant son " suicide ", le conseiller de François Mitterrand aurait envoyé un bouquet et une carte à un ami, R. [Georges Rawiri], vice-Premier ministre du Gabon, qu'il devait rejoindre à dîner : " *Chers amis, je me réjouis d'être avec vous ce soir, comme convenu* " <sup>36</sup>.

Puis un chargé de mission de l'Elysée [lequel ?] aurait demandé au garde du corps de Grossouvre, un gendarme du GIGN, d'aller " *porter un pli urgent* " <sup>37</sup>. Un coup de feu mortel est tiré, avec un 357 Magnum. Dans la rue, selon Barril, " *le garde républicain de service, juste sous la fenêtre non insonorisée [de Grossouvre] n'a rien remarqué de particulier ni rien entendu* " <sup>38</sup>.

## Un maître-chanteur bien en cour

Paul Barril a beau afficher un soutien enthousiaste au Président Jacques Chirac<sup>39</sup>, après avoir encensé Edouard Balladur<sup>40</sup> et fréquenté Charles Pasqua, il ne manque pas d'exposer régulièrement sa capacité à faire chanter le pouvoir exécutif. De fait, malgré ses innombrables infractions au droit international, il n'a jamais été inquiété. Son apparent délire de " privé " demeure singulièrement branché sur la confusion du privé et du public, du militaire et du civil, qui constitue le menu ordinaire du village franco-africain. Ses interventions récurrentes sur tous les terrains sensibles du " pré carré " franco-africain - par exemple au Gabon en 1990, en liaison avec le général français Meudec, commandant de la Garde présidentielle<sup>41</sup> -, montrent qu'on ne lui a jamais " retiré son permis " : selon son patron Paul Barril, *Secrets " a une habilitation militaire, puisqu'elle travaille sur des sites à points sensibles "*.

Au fil de ses missions, qui s'étendent jusqu'au Moyen-Orient, Barril a accumulé un matériel de chantage extraordinaire (tout comme son avocat et ami Jacques Vergès, prodigue en conseils aux dictateurs africains)<sup>42</sup>. Un jour qu'on le " cherchait " sur ses ingérences au Qatar<sup>43</sup> - émirat richissime, gros acheteur d'armes françaises et mécène du régime soudanais -, il a fait dire par l'un des ses proches : " *Qu'on le sache à Paris : on a une grenade qu'on est prêt à dégoullier s'il le faut. Barril connaît toutes les commissions versées, tout l'argent sale qui a circulé entre la France et le Qatar. Ça peut éclabousser*

34. Colette Braeckman, *L'attentat contre Habyarimana : un détour par la Belgique*, in *Le Soir* du 21/04/98.

35. *France-Rwanda : dangereuses liaisons*, 31/03/98.

36. *Guerres secrètes...* p. 175.

37. *Ibidem* p. 124.

38. *Ibidem* p. 178.

39. " *Un nouveau président de la République, un gouvernement digne de la France, des hommes de cœur et de valeur, honnêtes et désintéressés, sont à l'oeuvre* ". *Guerres secrètes...* p. 327.

40. Cf. Patricia Tourancheau, *Capitaine multicarte*, in *Libération* du 09/03/95, et Eric Foccart, *Charles Pasqua l'Africain*, in *Le Monde* du 04/03/95.

41. Cf. Stephen Smith, *À l'Elysée, un supergendarme écouteur mais aussi écouté*, in *Libération* du 06/09/96.

42. Paul Barril partage un autre avocat, Me Francis Szpiner (" *mon avocat et ami* ", in *Guerres secrètes...* p. 76), avec Robert Bourgi (lui-même avocat de Mobutu, et ex-bras droit de Jacques Foccart), Robert Montoya, un autre ex-gendarme de l'Elysée très entreprenant en Afrique, et Dominique de Villepin.

43. Le richissime cheikh Khalifa (ex-émir du Qatar, déposé par son propre fils) avait embauché Barril pour tenter de récupérer son trône.

beaucoup de monde <sup>44</sup>". Il peut y ajouter les informations récoltées dans le convoi et la protection des compagnes occasionnelles procurées aux grands de ce monde, via un réseau de prostitution de luxe <sup>45</sup>. On n'imagine pas que *Secrets* puisse, sans accréditation du pouvoir exécutif, exercer cette délicate spécialité. Ni investir l'hôtel Crillon pour assurer la protection du président congolais Sassou Nguesso, venu rencontrer à Paris Jacques Chirac et Lionel Jospin <sup>46</sup>.

Selon un député de la mission d'information cité par *Le Monde* <sup>47</sup>, dès lors qu'il s'agit d'auditionner " *les agents de la DGSE et les individus comme Barril, c'est le mystère. Nous ne savons pas s'ils seront autorisés à témoigner si jamais nous souhaitons les entendre. Pour ceux-là, le feu vert de l'Elysée et de Matignon sera délivré au cas par cas*". Ainsi, Paul Barril apparaît dans la même catégorie " Secret Défense " que la DGSE. Un lapsus ?

Le capitaine n'est pas aussi isolé ou marginal qu'il veut souvent le laisser croire. A ce serviteur du *Hutu power*, on a proposé en juin 1994 le grade de commandant de gendarmerie, dans le cadre de réserve. Il ne cesse d'être recommandé auprès des chefs d'Etat africains par de hautes autorités de la République. Dès l'été 1994, il s'est retrouvé auprès du maréchal Mobutu pour remplacer le trop voyant général Jeannou Lacaze dans un rôle proche de celui d'un chef d'état-major :

" Pour avoir permis l'opération Turquoise proposée par le chef d'état-major particulier de François Mitterrand comme un "rétablissement", Mobutu a acquis des droits de reconnaissance. [...] Au début de son premier septennat, François Mitterrand partageait avec Mobutu son propre chef d'état-major des armées [*Jeannou Lacaze*]. [...] Aujourd'hui, à l'heure de la privatisation, Mobutu fait, pour les mêmes tâches, appel au capitaine Paul Barril, ex-numéro deux de la cellule anti-terroriste de l'Elysée désormais installé à son compte <sup>48</sup>".

Tout cela, selon Stephen Smith, en témoignage de reconnaissance de la République française et de son président... Et Barril se sent vraiment l'homme de la situation :

" Ce qui me motive encore [...] c'est de faire oeuvre utile en Afrique, parce qu'on est en contact direct avec des événements qui sont à notre mesure [...]. J'ai l'impression, c'est vrai, de revivre ce qu'ont pu vivre, peut-être, il y a une génération, des gens qui ont colonisé l'Afrique, mais uniquement pour leur amener le bien, le développement, la culture, la santé. Depuis une vingtaine d'années, j'ai gardé une amitié très forte avec certains chefs d'Etat africains. [...]

J'aime beaucoup le maréchal [Mobutu]. Il est sûr qu'il y a de la corruption au Zaïre, mais elle est surtout autour du maréchal, qui ne peut pas, personnellement, tout contrôler. Je pense que le fond de l'homme est infiniment bon. [...] La pâte est bonne [...]. Je n'ai pas la preuve que Mobutu ait commandité le moindre assassinat. Je vous le redis, cet homme va à la messe tous les jours. [...] J'espère de tout coeur, pour le Zaïre, que le Maréchal sera réélu en juillet 95 sans aucune contestation possible ".

Le même, propulsé à Kinshasa comme un quasi pro-consul (tel jadis Jeannou Lacaze, ou Jean-Claude Manton à Bangui), n'hésite pas à annoncer dans le même interview :

" Kagame, l'actuel vice-président du Rwanda [...], a mis un million de dollars sur ma tête... ce qui ne m'empêche pas de vivre et d'avoir mis de mon côté la sienne à prix <sup>49</sup>".

Plusieurs rapports (d'*Amnesty International* <sup>50</sup>, *Human Rights Watch* <sup>51</sup>, et la Commission d'enquête des Nations unies sur les livraisons d'armes dans la région des Grands Lacs) montrent que vers la même période s'organise le réarmement massif des forces du *Hutu power* dans les camps du Kivu, avec l'entière complicité des Forces armées zaïroises. Le relais sera pris ensuite par le régime de Khartoum, dont la France n'a cessé de se montrer l'alliée. Ainsi, le propos dans *Playboy* du " chef d'état-major " français de Mobutu correspond de fait à une déclaration de guerre de la France contre le Rwanda - passée inaperçue au Parlement. Qu'en 1995 un Barril se retrouve l'homme-orchestre de la politique française dans les Grands Lacs et que *Playboy* se substitue au *Journal officiel*, cela peut sembler une plaisanterie à Paris. C'est seulement le symptôme de la dégénérescence de la politique africaine de la France, et cela ne fait plus rire grand monde en Afrique.

A l'époque, d'ailleurs, Barril n'officiait pas qu'au Zaïre. *Secrets* était chargée de la sécurité du président Patassé, dans le Centrafrique voisin. Sous ce couvert, Barril a, dit-il, " *organisé la lutte contre les braconniers à la frontière soudanaise. Il y a en effet des guérillas dans cette région où coule l'argent de*

44. D'après Jean-Pierre Perrin et Stephen Smith. *Le capitaine Barril: mercenaire au Qatar*, in *Libération* du 29/01/96.

45. Cf. Jacques Follorou, *Une affaire de prostitution internationale inquérite la chancellerie et L'ancien capitaine Paul Barril a été placé en garde à vue*, in *Le Monde* des 10 et 11/06/97.

46. Cf. *La Lettre du Continent* du 01/01/98.

47. Du 21/04/98.

48. Stephen Smith. *La France reste vigilante* [sic], in *Libération* du 05/11/94.

49. In *Playboy* de mars 1995.

50. *Rwanda. Arming the perpetrators of the genocide*, 13/06/95, AFR 02/14 95.

51. *Rwanda/Zaïre. Réarmement dans l'impunité*, mai 1995.

la CIA ". Le " *en effet* " montre que ces " *braconniers* " n'étaient pas de simples boucaniers. Barril pense et agit en pivot d'une alliance franco-zaïro-soudanaise, en train de réarmer le *Hutu power*, en vue de continuer le combat contre les " valets de Washington " dans la région <sup>52</sup>: les Garang, Museveni, Kagame et consorts.

Mais Paul Barril ne peut s'empêcher de pousser le bouchon trop loin. Se disant mandaté par le gouvernement génocidaire pour réclamer le remboursement de livraisons d'armes non effectuées, il porte plainte contre un fournisseur d'armes basé à Cran-Gevrier, Dominique Lemonier, fondateur et dirigeant de la société DYL-Invest, lui réclamant un trop-versé de 1 650 000 dollars. Puisque même les services secrets belges faisaient état, dès janvier 1994, du rôle de fournisseur d'armes au *Hutu power* joué par Lemonier, on peut supposer que les services de renseignement (DGSE, DRM) et l'exécutif français étaient au courant, et qu'il s'agissait d'une opération " couverte ". Mis en examen pour " *commerce illégal d'armes de guerre* ", puis incarcéré, Lemonier est finalement libéré, et Barril débouté le 5 décembre 1996 : la plainte aurait dû être déposée par l'Etat français, qui ne l'a pas fait... Dominique Lemonier était donc, pour le moins, un honorable correspondant, soumis aux règles de la discrétion.

Mais il a alors la curieuse idée de porter plainte à son tour contre Paul Barril, pour " *tentative d'extorsion de fonds* ". Et il fait savoir qu'il sollicitera un dédommagement de l'Etat français. Il meurt opportunément d'une crise cardiaque le 11 avril 1997, en sortant d'un déjeuner d'affaires à Annecy <sup>53</sup>. Encore un peu et la rivalité Barril-Lemonier aurait, comme la haine Jaffré-Le Floch <sup>54</sup>, mis à jour des pratiques invouables.

François-Xavier Verschave, Président de l'association *Survie*, le 20/06/98.

Auteur de *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*. La Découverte, 1994 ;  
du *Rapport complémentaire sur la politique suivie par la France depuis le 6 avril 1994, à l'égard des responsables du génocide*, in *Rapport 1995* de l'Observatoire permanent de la Coopération française, Desclée de Brouwer, 1995, p. 155-179 ;  
du dossier *Rwanda. La France choisit le camp du génocide*. in *Dossiers noirs de la politique africaine de la France* n° 1 à 5, L'Harmattan, 1996, p. 7-64 ;  
de *La Françafrique. Le plus long scandale de la République*. Stock, 1998.  
Directeur de la lettre mensuelle *Billets d'Afrique*.

52. *Guerres secrètes...*, p. 117.

53. D'après Patrick de Saint-Exupéry, *France-Rwanda : les silences d'État*. in *Le Figaro* du 14/01/97.

54. Cf. Valérie Lecasble et Airy Routier, *Forages en eaux profondes. Les secrets de l'affaire Elf*, Grasset, 1998.